

Avis concernant l'endroit où siégeront les commissions de révision

Municipalité
LAC-SAINTE-MARIE

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

Je, YVON BLANCHARD,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
 représentants des personnes habiles à voter;

que la (les) commission(s) de révision siégera(ont) aux endroits, jours et heures suivants :

Jour (Date)	Heures	Adresse	Sections de vote rattachées à cette commission (N°)
2017-10-18	19 h à 22 h	106 chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie QC	1 à 3
2017-10-20	10 h à 13 h	106 chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie QC	1 à 3
2017-10-24	9 h à 11 h	106 chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie QC	1 à 3
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à
	à		à

Signature

Yvon Blanchard
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 02
année mois jour

Avis concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote le jour du scrutin

Municipalité
LAC-SAINTE-MARIE

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

Je, YVON BLANCHARD,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote le jour du scrutin aux endroits suivants : Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE (Numéro)	ENDROIT (Adresse)
1 À 3	106 chemin Lac-Sainte-Marie, Lac-Sainte-Marie QC (À LA CASERNE INCENDIE)

B) que ces bureaux seront ouverts :

dimanche : 2017 11 05 10 h 20 h
année mois jour de à

Signature

Yvon Blanchard
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 02
année mois jour



concernant l'endroit où seront établis les bureaux de vote par anticipation

Municipalité
LAC-SAINTE-MARIE

Scrutin du
2017 11 05
année mois jour

Je, YVON BLANCHARD,
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier, avise les :

- partis autorisés ou équipes reconnues et candidats indépendants;
- représentants des personnes habiles à voter;

A) que j'établis des bureaux de vote par anticipation, accessibles aux personnes handicapées, aux endroits suivants :

Page 1 de 1

BUREAU DE VOTE		ENDROIT (Adresse)	SECTIONS DE VOTE RATTACHÉES À CE BUREAU (N°)
BVA*	BVI* (le cas échéant)		
<input checked="" type="checkbox"/>		106 chemin Lac-Sainte-Marie, (CASERNE INCENDIE)	De 1 à 3
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à
			De à

* BVA : bureau de vote par anticipation
* BVI : bureau de vote itinérant

B) que ces bureaux seront ouverts :

BVI	{	<input type="checkbox"/> 8 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (au choix) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>
BVA	{	<input checked="" type="checkbox"/> 7 ^e jour précédant celui du scrutin le	2017 10 29	de	12 h	à	20 h
		<input type="checkbox"/> 6 ^e jour précédant celui du scrutin (le cas échéant) le	<input type="text"/>	de	<input type="text"/>	à	<input type="text"/>

Signature

Yvon Blanchard

Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier

2017 10 02
année mois jour